

SECONDIGNY

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le verger conservatoire des "croqueurs de pommes des Deux-Sèvres" ;
- l'église Sainte-Eulalie de Secondigny ;

L'église est remarquable par son clocher octogonal, son porche typique de style roman poitevin (XI^e – XII^e siècles) et ses piliers, surmontés de chapiteaux sculptés : marmouset jouant de la flûte, monstre aux langues démesurées, chevalier gisant... Dans une niche se trouve une statue de Sainte-Catherine d'Alexandrie. A voir aussi, un blason rouge et or du XVI^e siècle sur un pilier.

- la croix du chemin de Pilmil ;
- le châtaignier tricentenaire de la Royauté ;
- les chemins creux ;
- les vestiges de la maison forte de la Petitière ;
- un vieux chêne pédonculé ;
- un verger de Clochard de plein vent et de vastes fruitières.

Autour de Secondigny, capitale de la pomme, mille hectares de pommiers offrent, au printemps, à perte de vue, des vallons fleuris. A l'automne, plusieurs milliers de tonnes de Golden, Reine des Reinettes, Clochard et de nouvelles variétés colorées sont récoltées et expédiées en France et à l'étranger. La Clochard, variété de ReINETTE légèrement aplatie, est réputée pour ses qualités gustatives et son excellente conservation. Elle est très prisée dans la région. Pomm'expo, la foire aux pommes, a lieu début octobre.

Code du Balisage



Continuez



Changez de direction



Mauvaise direction

Balisage

jaune et rouge :

GRP®

grande randonnée de pays



- Communauté de Communes Espace Gâtine
- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tel. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tel. 05 49 06 77 65

SECONDIGNY



La ronde des vergers

Au cœur des exploitations arboricoles du Pays de Gâtine, les vastes fruitières se découvrent au travers d'une balade authentique toute en rondeur... comme la pomme.

Accès : 2 km à l'est de Secondigny,
12 km à l'ouest de Parthenay

Départ : Maison du Pays de la Pomme

Distance : 14,5 km (10,5 et 6,5 km)


Durée : 3 h 45

Balisage : jaune et jaune-rouge


Rando pédestre
en Deux-Sèvres



L'association "Les croqueurs de pommes des Deux-Sèvres" a créé en 1996, à proximité de la Maison du Pays de la Pomme, le verger conservatoire d'intérêt régional. Il compte 112 variétés de pommes dont la collection nationale de reinette (70 variétés). Il est ouvert au public et aux scolaires en permanence et offre un intérêt pédagogique notamment sur le rôle protecteur des haies. Celles-ci abritent des insectes entomophages, prédateurs des ravageurs du verger.

Du parking de la Maison du Pays de la Pomme, se diriger vers Secondigny,

 parallèlement à la D 949 bis. Pour votre sécurité, utiliser le côté gauche de la route. Couper la route pour se rendre au hameau de l'Augerie.

Le chemin, difficile en hiver, suit le GR® de Pays du Thouet (balisage jaune-rouge) vers le bourg de Secondigny. Au feu tricolore, laisser le GRP qui se dirige, à gauche, vers le lac des Effres. Le balisage jaune conduit à l'église Sainte-Eulalie (voir au dos).

 Continuer en direction du Beugnon (D132). Après la croix de granit du chemin de Pilmil, s'élève le châtaignier tricentenaire de la Royauté.

  Traverser prudemment la D 949bis pour se rendre à Roblin. A droite, un chemin creux conduit à Prévoireau.

Les chemins creux font partie du patrimoine paysager de Gâtine. Ils sont apparus lors de la constitution du

boilage, à partir du XVI^e Siècle. Trois éléments caractérisent un chemin creux : le fossé, le talus et la haie plantée sur le talus. Ils se sont, peu à peu, encaissés par l'action de l'érosion dans ces sols argileux et par le passage du matériel agricole.

Un moulin à foulon a fonctionné à Prévoireau dès le XIV^e siècle. Il n'en reste que la levée de l'ancien étang sur le Thouet.

L'itinéraire longe un hangar d'exploitation arboricole et se poursuit entre vergers et haies jusqu'aux villages de la Germondrière et de la Jarre.


Le raccourci, non balisé, de la Jarre permet de réaliser deux boucles de 10,5 et 6,5 km.

 Par quelques chemins bordés de haies, l'itinéraire arrive à la maison forte de la Pettitière (propriété privée).

L'existence du vieux manoir campagnard est attestée en 1323. Du haut porche en ogive subsiste seule la porte piétonne. Il reste, bordant le toit, les alvéoles d'un pigeonnier. La vieille chapelle avec porte gothique et charpente apparente a conservé l'autel autrefois surmonté d'un Saint-Barthélemy : on y conduisait toute l'année les enfants trop


nervex que, prétendait-on, le vieux Saint de bois guérissait.

Traverser avec prudence la D 748 à la Petite Ralière. Bientôt, le chemin traverse de vastes fruitières (voir au dos).

 A l'Aubrière, après avoir traversé la D 127, un chène pédonculé plusieurs fois centenaire, aux branches tortueuses et démesurées, monte la garde.

Un long chemin ombragé mène à Bel Air où se trouve, sur la gauche, un verger de Clochard de plein vent.

Le pommier de Clochard de plein vent est présent le plus souvent dans les haies. La pomme porte ce nom car une fois cueillie, les producteurs la couchaient dehors sur un lit de paille, protégée de la Lune.

 Le circuit rejoint le GR® de Pays du Thouet, toujours au contact des vergers. La boucle se termine au hameau de l'Augerie où il ne reste qu'à revenir à la Maison du Pays de la Pomme. Traversez prudemment la D 949 bis et utilisez le côté droit de la route.


Patrimoine bâti


Point de vue


Aire de pique-nique


Patrimoine naturel


Traversée de route

